

Rueil-Malmaison, le 27 septembre 2016

VINCI finalise la cession de sa participation résiduelle au capital d'Indigo

Conformément à l'accord signé le 13 juin 2016 avec Ardian Infrastructure et Crédit Agricole Assurances, VINCI annonce la cession définitive de sa participation résiduelle de 24,6% au capital d'Indigo (ex-VINCI Park).

Suite à cette transaction, la société sera détenue à parts égales par Ardian Infrastructure et Crédit Agricole Assurances à hauteur de 49,2% chacun.

Le solde du capital est détenu par les employés et le management d'Indigo.

A propos d'Indigo

Indigo est un acteur mondial et global du stationnement et de la mobilité urbaine qui gère 2 millions de places de stationnement dans 16 pays. En 2015, ses revenus et son EBITDA consolidés s'élevaient respectivement à 795 millions d'euros et 281 millions d'euros (Chiffres Infra Park - Global Proportionate et post IFRIC 12).

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, employant plus de 185 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.

www.vinci.com